

Table des matières

| | |
|---|--------------------|
| 1.L'encadrement | 3 |
| 2.Aménagement de l'espace en fonction des activités | 3 |
| 3.Organisation de l'accueil des enfants: suivre le rythme des enfants | 4 |
| 4.L'arrivée et le départ des enfants | 5 |
| 5.Les repas | 5 |
| 6.La sieste | 6 |
| 7.Vestiaire et soins | 6 |
| 8.Les activités pédagogiques | 6 |
| 9.Les jeux libres | 7 |
| 10.Principes psychopédagogiques | 7 |
| 11.Le lien avec les parents et Familiarisation | 9 |
| 12.La place des parents | 9 |
| 13.Le carnet de communication | 10 |
| 14.Accessibilité | 11 |
| 15.Place du milieu d'accueil et relation avec l'enfant | 11 |
| 16.Organisation de la santé | 11 |
| 17.Le départ de l'enfant à l'école | 12 |
| 18.Formation continue du personnel d'encadrement | 12 |
| 19 . Collaboration | 13 |

1.L'encadrement

Le milieu d'accueil veille à normes d'encadrement de la relation des accueillant(e)s avec l'enfant (article 3 du code de qualité).

L'équipe de la maison d'enfants se compose de 2 temps pleins puéricultrices et temps plein directrice.

La directrice possède un master en santé publique

Le personnel d'accueil est expérimenté et en possession d'un diplôme reconnu par l'O.N.E. dans le domaine de la puériculture,et auxiliaire de l'enfance. La maison d'enfants est bilingue français et anglais. L'apprentissage des enfants se fait dans les 2 langues. Dans ce but, au moins la moitié des accueillantes est bilingue Français et Anglais de façon à ce que tous les enfants puissent être encadrés dans les 2 langues

Woluwe Saint Pierre est une commune qui accueille beaucoup de personnes expatriées et plusieurs ambassades y sont implantées, nous avons un nombre important de parents anglophones et parlent à la maison en anglais avec leur enfant, la communication sera plus aisée et fluide pour ces parents et leurs enfants.

Avoir les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants et aux spécificités du type d'accueil (article 13 du code de qualité)

La surveillance est constante et le personnel qui n'est pas dans une période de repos doit s'occuper des enfants même s'ils dorment.

L'accueillante dite de référence est celle qui s'occupe en priorité de votre enfant toute la journée. C'est l'accueillante qui va tisser le plus une relation de confiance avec l'enfant et nous veillons à ce que cette relation de confiance reste constante. Pour les parents, l'accueillante de référence est celle qui connaît le mieux votre enfant et qui peut le mieux vous renseigner sur son développement ou d'éventuels soucis. C'est l'accueillante de référence qui remplit la fiche de suivi de votre enfant.

2.Aménagement de l'espace en fonction des activités

Afin de réunir pour chaque enfant les conditions d'accueil les plus propices à son développement intégré sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, le milieu d'accueil préserve et encourage le désir de découvrir de l'enfant en organisant des espaces de vie adaptés à ses besoins, en mettant à sa disposition du matériel et lui donnant accès à des activités, le cas échéant, diversifiées. (article 2 du

code de qualité).

La maison d'enfants accueille les enfants dans un rez-de-chaussée de plein pied d'une superficie de 180m²

Nous disposons d'un hall d'entrée ainsi que d'un parking privé et d'un jardin privatif

La maison de 21 enfants dispose de trois sections en fonction de chaque âge (bébés 0-14 mois) moyens (15 -24 mois) grands (2 à 3 ans)

Chaque section dispose de son dortoir , les enfants dorment dans des lits à barreaux sauf les grands qui dorment sur des lits empilables

Nous disposons d'une petite cuisine

3.Organisation de l'accueil des enfants: suivre le rythme des enfants

Nous accueillons les enfants de 0 à 3 ans dans une ambiance familiale, sécurisante et confortable.

Nous accueillons les enfants dans un milieu qui leur offre de multiples possibilités de découverte ; découverte des autres, d'eux-mêmes et de leur environnement. Les accueillantes les encouragent à faire ces découvertes par eux-mêmes, à leur propre rythme. Nous les aidons à devenir le plus possible autonomes sans qu'ils ne se sentent forcés : se déshabiller, aller à la toilette, s'habiller, ranger. L'enfant peut choisir les activités, les jeux qu'il veut faire en choisissant lui-même ses jouets. Cependant, des repères dans le temps et l'espace lui apprennent à se structurer et à se gérer dans le temps et l'espace et ainsi peu à peu à avoir confiance en lui.

Le milieu d'accueil organise les groupes d'enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités qu'à l'établissement d'une relation de qualité avec l'accueillant(e) et à la prise en compte des besoins et attentes des enfants (article 6 du code de qualité).

L'accueillante suit le rythme de l'enfant. Suivant la conversation au matin avec les parents, la puéricultrice qui accueille les parents fait des échanges avec les parents. Si l'enfant est fatigué, il va être couché sinon il passe à la salle de jeux. Si un enfant qui joue se fatigue, il est emmené au lit pour qu'il se repose et qu'il soit en forme à l'heure de l'activité d'accueil ou du repas. Il reste ainsi sous surveillance constante. L'enfant va dormir en fonction de ce que son corps lui demande.

Si l'enfant dort, les accueillantes le laissent dormir et sa nourriture est conservée au frigo. La nourriture est préparée en fonction de l'âge de l'enfant. L'eau naturelle est disponible à volonté,. Quand l'enfant a soif, il montre les gobelets.

On propose régulièrement de l'eau pour les bébés.

Dès que l'enfant est souillé, ses langes sont changés. Pour l'enfant qui va au petit pot (à partir d'environ 24 mois), il y a la propreté de pot avec la collaboration de parents.

4.L'arrivée et le départ des enfants

La crèche est ouverte de lundi à vendredi de 7h30 à 18h30. Il est important que l'enfant fréquente régulièrement la maison d'enfants. Cette fréquentation régulière permettra à l'enfant de se sentir en sécurité avec les accueillantes et le groupe d'enfants.

Les moments de rencontre lors de l'arrivée en début de journée et le retour en fin de journée des enfants sont des instants privilégiés de conversation entre les parents et le personnel. Un bon contact entre les accueillantes et les parents est primordial pour que l'enfant se sente en confiance et sécurité. La longueur de ce moment dépendra essentiellement de l'enfant et de sa capacité de passer facilement du milieu familial au milieu d'accueil.

5.Les repas

Développer la socialisation de l'enfant, sa vie en groupe dans une perspective de solidarité et de coopération (article 5 du code de qualité).

Dans le choix des menus, nous prenons en compte les goûts des enfants et les instructions des parents. Les menus de la semaine sont affichés dans l'espace d'accueil. Les menus sont établis par la directrice en tenant compte des recommandations de l'ONE.

Petit à petit, l'enfant participe de plus en plus activement et adroitement à son repas (il prend son verre, il tient sa cuillère). Différents signes de développement indiquent que le moment est venu de passer des bras de l'accueillante et repas reprise à table.

L'intégration des règles sociales (politesse, partage, sociabilité, respect aux autres) liées au repas a lieu sous le regard et avec l'aide des accueillantes. Celle-ci accompagne cette autonomisation progressive à travers une relation individuelle toujours aussi sécurisante pour l'enfant.

Le biberon et la première alimentation se donnent aux bébés en le tenant dans les bras. L'enfant se sent ainsi contenu. Quand le bébé est capable de s'asseoir, il commence à prendre ses repas dans une chaise haute.

Ce n'est qu'au moment où chacun des enfants du petit groupe sait manger seul que l'installation d'un repas collectif autour d'une table est possible : ainsi aucun enfant ne sera mis en situation d'attente pénible, ni d'incompétence, ni de frustration, s'il ne sait pas manger sans aide. De cette façon, le repas pris ensemble se passe sereinement et est vécu comme un moment convivial pour le groupe d'enfants

6. La sieste

Le rythme de sommeil des enfants est respecté. Chaque enfant a son petit lit et un sac de couchage. L'enfant après quelque jour reconnaît son lit comme un espace personnel et prend plaisir à aller dormir. Le temps de repos varie bien sûr d'un enfant à l'autre. Une accueillante assure une surveillance constante pendant que les enfants font la sieste. Les rythmes de sommeil du groupe d'enfants s'uniformisent progressivement, pour arriver petit à petit à une sieste collective. Une musique d'ambiance (berceuses, musique de relaxation) calme les enfants et les aide à s'endormir facilement.

7. Vestiaire et soins

Chaque enfant a un casier individuel pour ses affaires personnelles manteaux, chaussures ... et également dans lequel est déposé un grand paquet de langes, 3 body, ses bottes pour aller au jardin et un jeu de vêtements de rechange.

Le moment de soins est un moment privilégié entre l'enfant et son accueillante. L'enfant apprend à faire confiance et développe son langage. Il apprend vite à chercher et prévenir par geste son accueillante de référence qu'il veut être changé.

8. Les activités d'accueil

Le milieu d'accueil permet à l'enfant de s'exprimer personnellement et spontanément et favorise le développement de la confiance en soi et de l'autonomie. (article 4 du code de qualité).

Les activités d'accueil commencent après l'accueil de tous les enfants à 9h30 et se terminent à 10h30. Elles servent à développer l'éveil de l'enfant au niveau psychologique et moteur. La motricité globale et la motricité fine sont développées ainsi que l'imagination, la concentration et l'utilisation de ses cinq sens. Il développe sa sociabilité et l'expression de ses émotions. L'enfant devient indépendant et prend confiance en lui-même, il construit ses propres règles, son propre monde d'abord il faut lui enseigner puis peu à peu, avec la répétition il arrive à faire les activités seul. Il apprend à connaître les règles et à respecter les limites.

Le personnel organise des jeux de groupes (rondes, chanson, danses, marionnettes etc.) qui favorisent la complicité en créant une dynamique qui encourage l'amitié entre les enfants. Ces jeux favorisent également le développement du langage verbal des enfants.

Nous mettons des livres à la disposition des enfants pour qu'ils apprennent à les respecter et à aimer la lecture dès leur plus jeune âge.

Quand le temps le permet, des activités d'accueil sont organisées dans l'espace de jeux extérieur. Les enfants apprennent à explorer et à observer la nature et son environnement.

Certaines activités se font avec tous les enfants mais la plupart sont adaptées selon les tranches d'âge.

La section des bébés au nombre de 7: est encadrée par une puéricultrice diplômée, référente, les enfants accueillis ont entre 3 mois et 14 mois .Les activités sensorielles , massage, comptines sont proposés aux bébés .La section des bébés est composé d'un parc , de tapis d'éveil, tapis de jeux, jouets adaptés dans un meuble de rangement, table à langer

La section des moyens au nombre de 7 est encadrée par la directrice de la crèche , diplômée et référente. Les enfants accueillis ont entre 15 mois et 24 mois.Les activités proposées quotidiennement sont les chansons, lectures, activités manuelles, des moments de jeu libre sont laissés aux enfants.

La section des grands au nombre de 7 est encadrée par une puéricultrice de référence diplômée

Les enfants accueillis ont entre 2 ans et 3 ans .Les activités manuelles sont proposées , des moments de jeu libre sont laissés aux enfants , des moments lectures ,chants , psychomotricité sont dirigées

La crèche dispose d'un jardin clôturé et privatif accessible par la porte vitrée de la section des grands.

Les enfants de toute les sections peuvent profiter du jardin

Ils ont des jeux adaptés, toboggan vélos, ballons...

9.Les jeux libres

Hors des plages horaires des activités d'accueil , l'enfant doit avoir du temps pour lui-même. Les jouets sont à la disposition des enfants. L'enfant choisit lui-même avec quels jouets il veut jouer. L'accueillante supervise, s'assure de la sécurité, leur apprend à gérer les conflits avec les autres enfants et à ranger les jouets quand il a fini. L'enfant apprend à respecter les limites et les autres enfants, il apprend à partager les jouets et faire confiance et à s'amuser avec les autres enfants

10.Principes psychopédagogiques

Les règles du milieu d'accueil sont présentées de façon positive seules les règles concernant la sécurité sont des interdictions

L'accueil doit permettre de répondre aux besoins spécifiques de votre enfant:

Son besoin d'autonomie: l'enfant doit se sentir libre de choisir selon ses affinités et ses goûts le copain, le jeu ou l'activité. Les accueillantes sont à l'écoute de ses désirs et l'orientent vers des activités de son âge. L'enfant apprend à son rythme et en

ayant conscience de ses limites.

Son besoin de sécurité; l'enfant doit être à l'aise avec toutes les accueillantes lors de toutes les activités, les repas, les soins et les repos tout en gardant des repères plus personnels comme son lit, son doudou, sa tétine...

Son besoin de socialisation: l'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec ses copains tels que les repas, les siestes et les activités. Il participe aux jeux et activités en apprenant à respecter les autres et à communiquer.

Le milieu d'accueil est en relation constante avec les personnes qui confient l'enfant et avec l'environnement

Les langues : beaucoup de parents parlent une autre langue que le français à la maison ; la langue est le véhicule de la culture. Il est essentiel que les enfants sachent qu'il existe différentes langues, que certains de leurs camarades parlent une autre langue que le français avec leurs parents. Il est important que dès la petite enfance l'oreille des enfants s'habitue à entendre d'autres langages, d'autres sons que ceux de leur propre langue. Cela les aidera plus tard à apprendre d'autres langues. Notre milieu accueille vos enfants en français et anglais.

La musique, la danse : Depuis les plus profondes racines de l'histoire, la musique s'entend comme une pratique culturelle. La danse est un art corporel constitué d'une suite de mouvements ordonnés, souvent rythmés par de la musique. Chaque peuple danse pour des motifs distincts et de façon différente, très révélatrice de leur mode de vie. Dans beaucoup de cultures immigrées en Belgique, la danse accompagne les moments importants de la vie de famille ou de la vie de la communauté. La danse permet d'extérioriser ces sentiments et de défouler son énergie.

Les histoires, les contes (issus des livres et bandes dessinés) : Il existe de très beaux contes dans tous les pays du monde et souvent ces contes sont porteurs de messages liés à la culture de leur pays d'origine.

La cuisine: Donner la chance aux enfants dès leur plus jeune âge de s'habituer aux goûts et saveurs de la cuisine des autres pays permettra de leur faire comprendre de façon sensorielle que les différences de culture peuvent être des différences de goûts : « tous les goûts et les couleurs sont dans la nature ».

Le milieu d'accueil prend en compte, dans la façon dont l'accueil est organisé et dans la conception et la mise en oeuvre des activités, les caractéristiques sociales, culturelles économiques et environnementales du milieu de vie de l'enfant accueilli, en tenant compte des situations particulières (article 18 du code de qualité).

11. Le lien avec les parents et Familiarisation

Accueillir l'enfant c'est aussi accueillir sa famille. Pour cela il faut nourrir une relation

de confiance par une communication régulière, respectueuse et tolérante dans le but d'assurer au mieux le développement et le bien-être de l'enfant. Il est important d'établir avec les parents un lien étroit, car pour l'enfant il est important de sentir une ambiance chaleureuse, agréable et de confiance autour de soi,

Le milieu d'accueil établit avec les personnes qui confient l'enfant une relation qui développe et encourage la complémentarité entre les différents lieux de vie de l'enfant (article 17 du code de qualité).

Une période de familiarisation est organisée (détails dans le contrat d'accueil)

Ces « petites journées » de présence de l'enfant seul aident l'enfant à acquérir l'assurance que le parent est parti mais va revenir.

Tout au long de l'année, l'équipe et en particulier la directrice renforceront le contact avec les parents en leur parlant en détail de leur enfant, de ce qu'il a fait de particulier, des éventuelles difficultés pendant la journée et en essayant d'avoir plus de détail sur leur comportement chez eux afin d'ouvrir le dialogue avec les parents. Il va sans dire que les accueillantes sont soumises au secret professionnel et que ce qui se dit entre les parents et reste du domaine privé. Nous considérons que ces conversations doivent rester confidentielles et ne doivent pas sortir de la relation entre l'équipe éducative et les parents.

Les transitions entre les différentes périodes de la journée suivent un rituel précis qui permet aux enfants de se repérer dans le temps de la même façon qu'ils se repèrent dans l'espace avec les divers coins de jeux/activités.

Nous personnalisons les relations avec les enfants et leur laissons des objets qui font la relation entre le milieu d'accueil et la maison jusqu'à ce que l'enfant s'adapte au milieu d'accueil.

12.La place des parents

Le milieu d'accueil veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l'enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient (art. 15 du code de qualité).

Les accueillantes sont disponibles pour écouter et rassurer les parents, peuvent donner des conseils concernant le développement de l'enfant tout en respectant les décisions des parents. Les accueillantes sont soumises au secret professionnel.

Les accueillantes peuvent entre autres :

- accompagner et susciter les progrès de l'enfant et partager les idées sur son développement avec les parents,
- rassurer les parents quant aux compétences professionnelles, qualités humaines, de l'équipe d'accueil de la petite enfance,

- échanger l'information avec les parents sur l'hygiène et l'alimentation de leur enfant afin de les rassurer quant à la santé de leur enfant,
- maintenir les parents au courant des progrès et de la journée de leurs enfants et,
- permettre aux parents de travailler la conscience tranquille et en ayant l'assurance que leur enfants sont dans un endroit sûr et qu'ils sont bien soignés.

Plusieurs réunions entre les accueillantes et les parents sont prévues afin de faire la fête et de pouvoir discuter ensemble de la bonne marche du milieu d'accueil et d'éventuels progrès à réaliser. Les parents ont ainsi l'occasion de mieux se connaître entre eux et de partager un moment ensemble et avec les accueillantes.

Deux réunions ont lieu chaque année et les dates sont indiquées aux parents en janvier en même temps que les jours de fermeture (jours fériés et de pont) :

- En juin: la fête multiculturelle où les parents peuvent apporter un plat typique familial. Cette fête permet aux parents et leurs enfants de s'amuser, de faire connaissance et de manger ensemble. Ils peuvent aussi s'habiller avec leur vêtement traditionnel s'ils le désirent.
- En décembre : Saint-Nicolas vient distribuer les cadeaux aux enfants. Un verre de l'amitié est offert.

13.Le carnet de communication

Un carnet de communication individuel est rempli par le personnel chaque jour. Ce carnet facilite la communication entre accueillantes et avec les parents. Ce carnet reprend le suivi individualisé du développement et de l'enfant.

À la reprise de leur enfant, le soir, les parents sont mis au courant par l'accueillante qui a suivi leur enfant ou à défaut par l'accueillante qui leur remet l'enfant, des améliorations, découvertes, problèmes relatif à l'appétit, au sommeil, à la santé et des informations générales concernant les progrès de leur enfant pendant son séjour à la crèche.

Les échanges en début et en fin de journée, entre l'équipe de la crèche et les parents permettent un lien permanent et assurent à l'enfant le sentiment de continuité entre ses milieux de vie.

14.Accessibilité

La crèche sunshine 123 copains » est un milieu d'accueil de la petite enfance qui ne fait pas de discrimination liée au sexe, à l'handicap, à la race ou à l'origine socio-économique (art. 9, 10, 11, 12 du code de qualité).

L'ONE exige que tout enfant reçu en milieu d'accueil soit vacciné. (voir le point de vaccination dans le contrat d'accueil).

15.Place du milieu d'accueil et relation avec l'enfant

Le milieu d'accueil veille à la qualité de la relation des accueillantes avec l'enfant (article 3 du code qualité).

Il est important que la présence des accueillantes soit continue dans la maison d'accueil des enfants afin d'assurer une sécurité et une stabilité psychique des enfants. Chaque enfant est reconnu comme tel et appelé par son prénom. Nous n'utilisons pas de sobriquets. Nous connaissons les préférences de chaque enfant, sa routine, ce qu'il aime et n'aime pas faire. Nous respectons ses goûts et ses « habitudes » et nous adaptons le mieux possible aux différences de chaque enfant.

Le milieu d'accueil organise les groupes d'enfants de manière à offrir des conditions propices tant au bon déroulement des activités qu'à l'établissement d'une relation de qualité avec les accueillantes et à la prise en compte des besoins et attentes des enfants (art. 6 du code de qualité).

En plus d'être organisées dans l'espace grâce aux différents espaces de jeux, les activités des enfants sont rythmées dans le temps. Il y a d'abord l'accueil des enfants quand ils arrivent. Cet accueil est personnalisé car chaque enfant est différent et doit être considéré comme un individu à part entière. Chaque parent et son enfant ont leurs habitudes.

La journée est rythmée par des rituels qui permettent un passage harmonieux d'une activité à l'autre. Ces rituels qui peuvent souvent être adaptés à chaque enfant renforcent leur sentiment de sécurité et de confiance en eux même et favorisent leur développement.

Le personnel est attentionné, affectueux et à l'écoute des émotions des bébés pour les aider à gérer leurs émotions en permettant à chaque enfant d'être pris dans les bras ou d'être dorloté quand il a besoin de se sentir en sécurité.

16. Organisation de la santé

Le milieu d'accueil, dans une optique de promotion de la santé et de santé communautaire, veille à assurer une vie saine aux enfants (art. 8 du code de qualité).

La modalité d'accueil enfants malade est reprise dans le contrat d'accueil.

Les parents doivent prévenir le plus rapidement, dès l'ouverture de la crèche, de l'absence de leur enfant pour raison de maladie. Les parents ont le choix du médecin traitant sans que l'accueillante de la maison d'enfants n'intervienne ou ne tente d'influencer leur décision.

En cas d'urgence l'accueillante appellera le 112.

Les bébés doivent avoir leurs premières vaccinations avant d'entrer à la maison d'enfants.

Pour une bonne alimentation et un menu adapté(voir le contrat d'accueil)

17. Le départ de l'enfant à l'école

Comme pour la gestion du petit pot, certaines activités d'accueil préparent psychologiquement l'enfant pour son départ à l'école maternelle. Ses camarades sont de cette façon aussi préparés au départ de l'enfant. Il est conseillé également aux parents d'emmener leur enfant à l'école maternelle avant son entrée pour le familiariser.

18. Formation continue du personnel d'encadrement

Être attentif à sa formation continue professionnelle de la fonction d'encadrement et en matière de développement de l'enfant (art. 14 du code de qualité)

Journées pédagogiques

Le personnel de la crèche s'engage à suivre des formations continues pour augmenter leurs connaissances et ainsi améliorer la qualité de l'accueil des enfants. La directrice de la maison d'enfants s'assurera que le personnel suive ces formations et que les connaissances acquises soient mises en application pour l'amélioration du milieu d'accueil.

Deux journées pédagogiques par an sont prévues pour la formation continue du personnel. Les parents sont avertis au moins un mois à l'avance car la crèche doit fermer aux moments de journées pédagogiques.

Les moments d'échanges entre les membres de l'équipe d'encadrement

Une fois par semaine l'équipe de la crèche se réunit pour discuter de la bonne marche de la crèche, des enfants et des possibilités d'amélioration. Si nécessaire, nos conclusions sont discutées avec les parents et/ou le projet d'accueil peut être amélioré et envoyé à l'ONE pour approbation.

19 . Collaboration

Le milieu d'accueil favorise les relations avec les collectivités et associations locales (Art.19 de code de qualité)

La crèche favorise les relations avec les associations locales comme les écoles, les crèches communales, haltes-garderies...

Nous envisageons de proposer des livres variés et adaptés aux enfants en mettant en place l'emprunt de livres à la bibliothèque de la commune.

Nous envisageons des activités spéciales accompagnées de Mamy conteuses qui viendront lire des histoires aux enfants de la crèche.

Nous comptons renforcer les liens avec l'équipe des crèche de la communes ainsi que des accueillantes conventionnées par le biais de formations communes.

Nous collaborons avec des écoles en vue d'assurer l'intégration de stagiaires au sein de notre milieu d'accueil.

La collaboration avec l'ONE

Notre crèche doit se soumettre à la surveillance de l'ONE (accès aux locaux, consultations des documents relatifs à l'accueil, formation reconnue du personnel encadrant...)

Une relation de confiance est établie entre la crèche et la coordinatrice d'accueil qui est là tant pour surveiller que conseiller sur tous sujets relatifs à la petite enfance et le bien-être des enfants qui nous sont confiés

Ce projet étant important à nos yeux pour l'accueil de qualité de vos enfants, nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.